

DÉCEMBRE

REVUE DE L'ANNÉE



IRAN: Des manifestations anti-gouvernementales ont éclaté, axées sur les questions de l'emploi, des revenus et des prix élevés, ainsi que sur les exigences de la démocratie.



MALI: La suite d'une vaste campagne de sensibilisation de la société civile, le Parlement a approuvé une loi sur la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme.



NIGERIA: Les OSC se sont mobilisées contre un projet de loi sur les ONG qui étendrait considérablement les pouvoirs de l'État sur la société civile.



ARGENTINE: 65 militants ont été empêchés d'assister à une réunion de l'Organisation mondiale du commerce organisée par l'Argentine, envoyant des signaux inquiétants quant à la volonté de l'État de tolérer les voix dissidentes.



ONU: De sérieuses coupures dans le budget de l'ONU ont soulevé des inquiétudes au sein de la société civile quant à la capacité de l'ONU d'agir et aux priorités internationales des États.

Plus de **700 personnes** de plus de 100 pays se sont réunies à Fidji en décembre lors de la **Semaine internationale de la société civile** (ICSW, par ses sigles en anglais) organisée par CIVICUS et par l'Association des ONG des îles du Pacifique (**PIANGO**) sur le thème « Notre planète. Nos luttes. Notre avenir ». C'est la première fois que cet événement se tenait dans l'Océanie. L'ICSW a attiré l'attention mondiale sur des problèmes cruciaux pour la région, notamment la réalité quotidienne du changement climatique dans les petits états insulaires. Les autres questions clés dans l'ordre du jour concernaient les attaques en cours contre l'espace civique, la crise actuelle de la démocratie dans de nombreux pays et l'augmentation des inégalités économiques. Le rassemblement a également abordé le développement et le partage de réponses issues des communautés et dirigées par des jeunes pour répondre à ces défis majeurs, ainsi que la création d'un réseau de solidarité et de liens plus forts au sein d'une société civile diverse et variée. L'ICSW a vu le lancement de la **Déclaration sur le déplacement induit par le climat**, dans le cadre d'une campagne visant à inclure cette question au sein du **Pacte mondial pour les migrations** qui sera adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2018. La prochaine ICSW sera convoquée à la mi-2019.

Aux EAU, le défenseur des droits de l'homme **Obaid Al-Zaabi** a finalement été libéré après quatre ans de détention, et trois ans après avoir été reconnu innocent, les agences de sécurité de l'État ayant précédemment refusé sa libération. Il avait été ciblé pour avoir divulgué des informations sur la répression exercée par l'État sur internet. Par ailleurs, la fin de l'année a vu de nouvelles **manifestations anti-gouvernementales dans les rues d'Iran**. Elles ont constitué le mouvement de contestation le plus éloquent depuis la mobilisation du Mouvement Vert de 2009, qui avait été brutalement écrasée. Au Pérou, **une série de manifestations** a vu des milliers de personnes se mobiliser contre la corruption. Elles étaient en colère à cause du pardon accordé à l'ancien président, Alberto Fujimori, reconnu coupable de violations des droits de l'homme et de corruption. À Lima, la capitale, au moins sept personnes ont été arrêtées à la suite d'une manifestation. En Indonésie, des manifestations étudiantes ont entraîné la répression : l'activiste Yohanes

Ndawa a été hospitalisé après avoir été battu par la police à la suite d'une manifestation contre la gestion des déchets médicaux dans la province de Est Nusa Tenggara et quinze autres étudiants opposés au développement de l'aéroport de New Yogyakarta ont été arrêtés. Deux dirigeants syndicaux ont également été arrêtés après avoir critiqué la banque Danamon.

En Grèce, les autorités ont détenu au moins 25 manifestants pour **avoir occupé** une place centrale à Mytilène, sur l'île de Lesbos, abritant un centre de détention pour migrants. La manifestation avait été menée par des réfugiés nord-africains exigeant que les organismes publics traitent leurs demandes d'asile. Parmi les détenus se trouvaient des mineurs, lesquels ont été relâchés par la suite. Au Canada, **des manifestants** écologistes ont bloqué l'accès à un site dédié à l'expansion du pipeline dans la ville de Burnaby et ont protesté contre les déversements de pétrole dans la ville de Hamilton. En Suède, des réductions de prestations sociales pour les personnes handicapées ont amené **des milliers de personnes** à descendre dans les rues, tandis qu'en Ukraine, **des milliers de personnes se sont mobilisées** pour la libération du leader de l'opposition détenu, Mikheil Saakachvili. L'Argentine a également **connu des mobilisations** contre les changements proposés au système de retraites et des foules se sont rassemblées devant le parlement. Les manifestants ont été dispersés au moyen de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, et au moins quarante personnes ont été arrêtées. En décembre, le gouvernement argentin a persévéré dans sa méfiance à l'égard de la société civile et **a retiré leurs accréditations** à 65 militants issus de la société civile prévoyant de participer à une réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) organisée dans le pays.

À Bahreïn, le gouvernement a continué à répondre à la contestation avec une force meurtrière. Ainsi, le 25 décembre, un tribunal militaire **a condamné à mort** six hommes et les a déchus de leur citoyenneté après les avoir jugé coupables de constitution d'une cellule terroriste et de complot pour assassiner un officier militaire. Sept autres personnes impliquées dans l'affaire ont été condamnées à des peines de sept ans d'emprisonnement et

leur citoyenneté leur a également été retirée. Les partisans des condamnés ont insisté sur le fait que ces hommes avaient été punis pour avoir cherché une réforme démocratique. Ce verdict a porté le nombre de condamnations à mort prononcées au Bahreïn en 2017 à **14**, ce qui constitue une augmentation spectaculaire. Certaines de ces peines émanent des tribunaux militaires **célèbres** pour leur injustice et pour l'utilisation de la torture pour obtenir des aveux à partir de maigres indices. Plus tôt en décembre, des peines d'emprisonnement de trois ans ont été **confirmées** contre trois membres de la famille de Sayed Ahmed Alwadaei, directeur de l'*Institute for Human Rights and Democracy*. Ces décisions ont été prises après la visite du prince héritier de Bahreïn, Salman bin Hamad (voir mai), aux États-Unis en novembre afin de rencontrer le président Trump. Il semblerait qu'aucune discussion sur les droits de l'homme n'a eu lieu pendant cette visite, laquelle **a abouti** au renouvellement de l'accord de coopération en matière de défense entre le Bahreïn et les États-Unis. Le président Trump a fait l'éloge du Bahreïn pour avoir conclu des affaires pour une valeur de neuf milliards de dollars lors de ce voyage, y compris pour l'achat d'avions de combat. Le régime au pouvoir au Bahreïn ne peut que se sentir encouragé par le succès évident de cette visite et par l'absence de critiques envers son bilan en matière de droits de l'homme. D'ailleurs, ces condamnations à mort ont été prononcées le jour de Noël : on soupçonne fortement que ce jour a été choisi afin d'atténuer les perspectives d'un examen international.

En Afghanistan **une attaque à la bombe**, manifestement dirigée contre les bureaux de l'agence de presse *Afghan Voice*, a eu des conséquences dévastatrices, et a tué au moins quarante personnes. Ce n'était pas la première fois que les médias afghans étaient la cible du terrorisme : le mois précédent, la chaîne Shamshad TV avait été attaquée par des hommes armés. En République centrafricaine, un autre travailleur humanitaire, **Hubert Benjamin Degalleat**, a été tué, tandis que MSF a annoncé la suspension de ses activités dans la ville de Bangassou et l'évacuation de son personnel après un violent raid, montrant ainsi l'ampleur du danger. Pendant ce temps, deux journalistes danois **ont été poignardés** au Gabon

par un homme qui prétendait se venger des attaques américaines contre les musulmans.

En Ouganda, la répression des droits des personnes LGBTI s'est poursuivie : ainsi la police **a fait une descente et a fermé** le *Queer Kampala International Film Festival*. Cependant l'année s'est terminée sur un registre plus positif pour les droits LGBTI lorsque l'Australie est devenue le 26ème pays à **légaliser** le mariage pour les personnes homosexuelles. Le Parlement a approuvé le changement un mois après **le vote par correspondance** qui a montré que 62% des Australiens étaient favorables à l'égalité face au mariage. La Namibie a également organisé son premier **festival lesbien**.

Cependant, décembre a aussi fourni des preuves supplémentaires d'un basculement régressif dans la politique européenne. Le parti autrichien d'extrême-droite, le Parti de la liberté, a rejoint la coalition gouvernementale **formée en décembre**, faisant ainsi de l'Autriche le seul pays d'Europe occidentale ayant un parti d'extrême-droite au gouvernement. Le Parti de la Liberté est arrivé troisième aux élections d'octobre avec 26% des voix. Environ **5 000 personnes** ont pris part à des manifestations à Vienne, la capitale. Toutefois, il y a eu une absence relative d'indignation au niveau national et international par rapport à 2000, année où le Parti de la liberté avait rejoint le gouvernement, suggérant ainsi que les idées d'extrême droite sont devenues plus acceptables et qu'elles se sont intégrées dans le courant dominant.

En République tchèque, l'oligarque Andrej Babis a **prêté serment** en tant que Premier ministre. Il est le deuxième homme le plus riche du pays et en mai il avait été limogé de son rôle de ministre des Finances sous le gouvernement précédent après une crise d'un mois provoquée par des allégations d'évasion fiscale. Il a formé un gouvernement minoritaire après le refus de la plupart des partis traditionnels de participer à une coalition en invoquant des allégations de corruption contre lui. Son parti Action pour les citoyens insatisfaits (ANO, par ses sigles en tchèque) a adopté une ligne dure sur l'immigration lors d'une élection axée sur ce thème et sur les relations du pays avec l'UE. Il

a promis de s'opposer au système de quotas de l'UE pour l'accueil des réfugiés s'alliant ainsi aux dirigeants de la Hongrie et de la Pologne (voir juin). Prague, la capitale, a ensuite **accueilli** une réunion des partis européens anti-immigration, laquelle a été reçue par des manifestations. La société civile a également fait pression sur le nouveau régime afin qu'il maintienne le ministère des droits de l'homme.

En revanche, les politiques d'extrême droite ont essuyé un léger revers au Royaume-Uni, lorsque Twitter **a suspendu** les comptes des dirigeants du groupe marginal d'extrême droite Britain First. Ce groupe extrémiste avait acquis de l'importance au niveau international en novembre lorsque le président Trump **a partagé** certains de ses messages fallacieux et islamophobes. Cette mesure est intervenue dans le cadre d'une application plus stricte des règles anti-abus par le géant des réseaux sociaux, bien que le président Trump lui-même ne semble pas touché par ces règles.

En décembre, **nombre de manifestations** se sont succédé sur internet et dans la rue contre **la décision** de la *Federal Communications Commission* (FCC) d'abroger l'*Open Internet Order* de 2015 protégeant la neutralité du Net – principe selon lequel les fournisseurs de services internet traitent toutes les données de manière égale – aux États-Unis. Cette commission, formée par cinq personnes et dirigée par un représentant de Trump, a voté l'annulation par trois votes contre deux, montrant ainsi que ce qui était jusqu'à récemment un problème de consensus a été renversé avec succès par des intérêts particuliers, même si les sondages ont montré que les Américains **soutiennent** massivement la neutralité du net **indépendamment** de leur affiliation politique. Les inquiétudes se concentraient sur les implications du changement pour la liberté d'expression et pour le pluralisme des médias, ainsi que sur la façon dont cette modification symbolisait la manière dont les dirigeants politiques défendent les intérêts des grandes entreprises, mieux placées pour profiter des changements de règles au mépris des droits et de l'égalité. Avant et après la décision, des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes ; **de nombreux jeunes** se sont mobilisés et **plus de 150** organisations, entre autres des organisations défendant des libertés

civiles, des associations de consommateurs, des médias, des organisations technologiques et des collectifs d'artistes, ont collaboré pour écrire aux dirigeants du Congrès en leur demandant de protéger la neutralité du Net. Au moment de la rédaction de ce rapport, des poursuites judiciaires sont en cours dans le but de contester la décision.

En Géorgie, **des changements** inquiétants ont été apportés à la loi : une modification constitutionnelle a introduit de nouvelles contraintes concernant les informations susceptibles d'être sollicitées en vertu des lois sur la liberté d'information. En outre, les modifications à la loi sur la radiodiffusion publique menacent de contrôler davantage les médias publics. Au Nigeria, la société civile s'est mobilisée contre **un nouveau projet de loi sur les ONG** qui menace d'étendre considérablement le contrôle de l'État sur les OSC. Dans un registre plus positif, au Mali, le parlement a approuvé **une nouvelle loi pour protéger les défenseurs des droits de l'homme**, après des années de revendication de la société civile.

En France, le Secours Populaire, une OSC travaillant sur les questions liées à la pauvreté et à la discrimination, a gagné **un procès** pour rétablir son approvisionnement en électricité après qu'un maire local l'avait interrompu dans le but de forcer l'organisation à quitter ses bureaux. **Public Eye**, une OSC basée en Suisse, a pris des mesures en décembre quand elle a annoncé le dépôt d'une plainte concernant les activités de Glencore en RDC. Cette société est une multinationale de transport de marchandise et d'exploitation minière basée en Suisse. À partir **de l'information mise au jour** par les fuites des *Panama Papers*, les plaignants ont allégué des paiements illégaux au gouvernement de la RDC pour l'acquisition de mines. Cependant, au Royaume-Uni, le cabinet d'avocats offshore Appleby, au cœur du scandale des *Panama Papers*, a annoncé **qu'il poursuivrait** la BBC et le journal The Guardian pour abus de confiance, créant ainsi un possible effet dissuasif pour le journalisme d'investigation.

Le gouvernement danois a été critiqué **pour avoir retiré** la majeure partie de son soutien aux OSC palestiniennes et a été accusé par la société civile de céder

aux pressions du gouvernement israélien. Le même mois, le gouvernement américain a annoncé de manière controversée qu'il allait transférer son ambassade israélienne de Tel-Aviv à Jérusalem, reconnaissant Jérusalem comme la capitale de l'État d'Israël, une longue revendication de ce dernier. Cette décision a défié un accord international de longue date sur le statut de Jérusalem – ville réclamée tant par Israël et par la Palestine – selon lequel ce contentieux ne peut être réglé que dans le cadre d'un accord de paix négocié entre les deux parties. Elle s'oppose aussi aux nombreuses résolutions du Conseil de sécurité reconnaissant le contrôle d'Israël sur Jérusalem-Est comme une occupation illégale. **Un vote du Conseil de sécurité de l'ONU** sur le sujet a complètement isolé le gouvernement des États-Unis et l'a forcé à utiliser son veto, tandis que les autres quatorze membres ont condamné la décision. La question a ensuite **été débattue** à l'Assemblée générale des Nations unies, devant laquelle le gouvernement américain a menacé de retirer son aide aux états s'opposant à sa mesure. La détermination des états est restée intacte pour la plupart : 128 d'entre eux ont soutenu le consensus international, et parmi eux, certains des principaux bénéficiaires de l'aide américaine. Cependant, d'autres états ont voté en faveur des États-Unis et d'Israël, alors que les abstentions et les absences suggèrent que la menace a eu son impact ; tandis que dans un geste d'adulation, le gouvernement guatémaltèque a annoncé que lui aussi déplacerait son ambassade à Jérusalem. Cet épisode déplorable a fourni une indication supplémentaire de la faible place que l'administration Trump attribue aux accords internationaux et à la diplomatie. L'annonce a provoqué **des manifestations** aux États-Unis, et la société civile internationale, entre autres les participants de l'**ICSW**, a rapidement condamné cette manœuvre en la qualifiant de unilatérale, **irresponsable**, provocatrice et contraire au droit international. Elle ne peut que nourrir **les tensions** préexistantes. Ainsi, **l'augmentation des attaques** contre la liberté des médias en Palestine après l'annonce semble être un bon exemple. Autre signe du retrait de l'administration Trump de ses engagements internationaux, le gouvernement américain a annoncé en décembre qu'il mettait fin à son soutien à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants de 2016 et aux négociations pour le développement du Pacte mondial pour la migration.

Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, **a annoncé** en décembre qu'il ne chercherait pas à renouveler son mandat prenant fin à la mi-2018. Cette nouvelle montre à quel point les droits de l'homme sont aujourd'hui contestés au niveau international. Il avait exprimé sa préoccupation concernant le renouvellement de son mandat. Il craignait à avoir à tempérer sa critique des violations des droits de l'homme pour être reconduit, ce qui aurait risqué d'entamer l'indépendance de son agence. Cette décision remettait en cause la volonté de l'ONU de résister aux puissants états qui abusent des droits de l'homme et qui réduisent de plus en plus la place des institutions internationales, notamment en utilisant leur rôle au sein d'organes tels que le CDH pour ainsi les saper de l'intérieur. La capacité de l'ONU à faire respecter les droits de l'homme et à répondre aux grands défis de notre temps a également été mise en doute à la fin de l'année **lorsqu'un ensemble de coupes dans le financement** a été convenu par les états membres.

IRAN : DE NOUVELLES MANIFESTATIONS SE HEURTENT À LA RÉPRESSION

Fin 2017, de nouvelles **manifestations anti-gouvernementales** ont éclaté en Iran. Il s'agissait des plus grandes manifestations depuis la mobilisation post-électorale du Mouvement vert de 2009. À la différence des manifestations précédentes, celles-ci se sont concentrées sur le chômage, sur les revenus et sur les prix élevés, ainsi que sur les exigences démocratiques. Au fur et à mesure que les manifestations se sont propagées et se sont poursuivies en janvier 2018, des rapports ont fait état de multiples meurtres perpétrés par les forces de sécurité et de plus d'un millier d'arrestations, notamment de journalistes citoyens essayant de couvrir les manifestations. En janvier



Les protestations en Iran ont été accueillies par une importante réaction de la police

Source: wikipedia.org

2018, nous avons parlé à une **défenseuse des droits de l'homme iranienne** qui a demandé à rester anonyme pour des raisons de sécurité. Elle a mis les événements dans leur contexte :

Les manifestations qui ont débuté le 28 décembre ont été déclenchées par des hausses de prix dans un contexte de chômage de masse et de corruption généralisée. Elles ont commencé à Mashhad, la deuxième plus grande ville du pays et se sont rapidement répandues dans tout l'Iran. En se propageant, elles ont élargi leur champ d'action et ont commencé à couvrir des griefs politiques et économiques. Cette évolution est compréhensible étant donné que la crise économique actuelle est en grande partie le résultat d'actions irresponsables des personnes et des groupes liés au Guide Suprême. Ces personnes sont totalement irrépréhensibles et bénéficient d'une immunité totale face à la justice, entre autres, les Ayatollahs et les leaders du Corps des Gardiens de la révolution islamique (IRGC, par ses sigles en anglais), branche des forces armées chargée de protéger le système de la République islamique du pays. Il était donc naturel que les manifestants ciblent le Guide suprême, Ali Khamenei et toutes ces organisations.

Ces manifestations semblent différentes des précédentes parce qu'elles ne se sont pas concentrées à Téhéran, la capitale, et parce qu'elles représentaient un défi plus direct au pouvoir du Guide suprême. C'est le plus grand défi national auquel le gouvernement a dû faire face depuis les manifestations du Mouvement vert.

La réponse du gouvernement était prévisible : la répression. En plus des meurtres et des détentions, les autorités **ont coupé** l'accès à l'internet mobile et ont bloqué plusieurs applications, notamment Instagram et Telegram, service de messagerie largement utilisé en Iran, comme le souligne notre interviewée :

*Les manifestations ont entraîné **une violente répression** : plus de vingt morts et des centaines à des milliers d'arrestations au cours des premiers jours.*

Il n'est pas étonnant que les manifestations aient suscité une réaction gouvernementale si forte, non seulement par l'utilisation de la force, mais aussi par d'autres tactiques visant à entraver l'organisation et la mobilisation, comme le blocage d'internet et la restriction de l'accès aux applications des réseaux sociaux. Le gouvernement a également fait une démonstration de force en organisant des rassemblements progouvernementaux dans certaines villes du pays.

Internet et les connexions VPN sont parmi les quelques outils qui jusqu'à présent nous ont aidés à vivre et à survivre sous une dictature. Telegram, avec 40 millions d'utilisateurs iraniens, était la principale application de chat du pays et beaucoup de gens l'utilisaient pour gérer leurs affaires. Instagram aussi était très populaire. Mais tout à coup rien ne marchait, même en utilisant les connexions VPN. Cela signifiait que les membres de la société civile utilisant les réseaux sociaux et internet pour sensibiliser et pour faire leur travail étaient privés de leur outil principal. Ce n'est que récemment que la situation s'est améliorée : les connexions VPN semblent fonctionner de nouveau, et Instagram n'est plus filtré. Par contre Telegram l'est toujours.

Ce n'est pas la première fois en 2017 que l'État réprime les libertés d'expression dans un contexte sensible. La veille de **l'élection présidentielle iranienne** de mai, qui a vu s'affronter des factions réformatrices contre des factions plus radicales, a laissé les journalistes pris entre deux feux. **En mars**, le journaliste Hengameh Shahidi a été arbitrairement détenu et accusé de crimes contre la sécurité non spécifiés, et Ehsan Mazandarani, reporter au journal Etemad, a été arrêté une nouvelle fois, un mois après avoir purgé quinze mois de prison d'une peine de deux ans pour propagande contre l'État et pour « complot contre la sécurité nationale ». Le Comité pour la protection des journalistes a rapporté que des agents de sécurité de l'État avaient agressé le journaliste Issa Saharkhiz, membre fondateur de l'Association iranienne pour la défense de la liberté de la presse, alors qu'il était hospitalisé. Il avait déjà été arrêté en novembre 2015, trois mois avant les élections législatives, et avait été condamné à 21 mois de prison en septembre 2016 pour « outrage au Guide

suprême ». **Avant** les élections, le gouvernement avait bloqué les principales plates-formes de réseaux sociaux, notamment la fonction de vidéo en direct d'Instagram et la fonction d'appel vocal de Telegram. Plusieurs éditeurs et directeurs de journaux réformateurs se servant de Telegram ont été arrêtés.

Comme les événements de décembre le montrent, le triomphe électoral de l'ostensible réformateur, le président Hassan Rouhani, qui avait remporté une réélection décisive en mai, ne s'est pas traduit par une amélioration notable de la liberté d'expression. Davantage de journalistes ont été arrêtés et détenus **en août**, et les actifs du personnel de la BBC et de ses contributeurs ont été gelés par une décision judiciaire. À la fin de l'année, **Nazanin Zaghari-Ratcliffe**, médiatrice irano-britannique, était toujours en prison, après avoir été reconnue coupable en septembre 2016 de formation de journalistes, une accusation qu'elle a continué à rejeter.

Comme le signale notre interlocutrice, les nombreux actes de répression ont affaibli et démoralisé les personnes qui, autrement, auraient poursuivi leurs efforts pour améliorer la société iranienne :

Le gouvernement sait comment casser les gens et ils beaucoup de personnes ont subi assez de répression pour le restant de leurs vies : la sanglante révolution islamique, la guerre, les exécutions des années 1980 et la répression du mouvement étudiant et du Mouvement vert. À cause de cela la plupart des gens ne sont pas assez altruistes ou courageux pour pouvoir faire face à l'énorme mitrailleuse qu'est l'IRGC.

La répression violente a découragé beaucoup de gens de se mobiliser. En Iran, la riposte minimale du gouvernement contre une manifestation pacifique implique l'utilisation de gaz lacrymogènes et d'arrestations massives ; et la situation peut facilement se dégrader. La désolation de 2009 est encore présente pour nous. Il n'est pas facile d'oublier combien de jeunes ont perdu la vie, ont été torturés ou emprisonnés pour une longue période. Toutes ces vies gaspillées, et

rien n'a changé ; alors, pourquoi les gens choisiraient-ils de se sacrifier en vain ? La plupart des gens ont estimé qu'ils n'avaient pas d'autre choix que de passer à autre chose.

Il est clair que beaucoup de personnes éduquées vivant en Iran pensent qu'un soulèvement ne nous mènerait nulle part et qu'il pourrait causer plus de mal que de bien. Nous vivons sous une puissante dictature qui contrôle tout. Comment combattre un mal si grand ? Aucun d'entre nous, des gens ordinaires, n'a jamais été au pouvoir. Comment les multiples oppositions en exil, ennemies les unes des autres, pourraient-elles diriger le pays ? Parfois on se sent comme condamnés à vivre sous cette dictature.

Comme le suggèrent ces déclarations, face à un État aussi puissant, les défis peuvent sembler écrasants. Mais il est nécessaire de se concentrer sur ce qu'un soutien pratique et la solidarité peuvent apporter, conclut notre interviewée :

Tout d'abord, tout groupe ayant des compétences techniques pourrait se rendre utile en fournissant aux Iraniens des serveurs pour les connexions VPN.

À plus long terme, il faudra comprendre que ce soulèvement a des causes sous-jacentes complexes. Par exemple, le chômage est un problème particulièrement grave pour les femmes. La plupart des femmes instruites n'ont pas d'emploi en raison des réglementations sur le travail et la plupart des militants des droits de l'homme sont des femmes sans emploi qui luttent pour une société meilleure, car nous savons tous que même en cas de changement de régime, les droits des femmes ont tendance à être oubliés en cours de route. Il est donc important que la société civile internationale trouve des moyens pour aider les femmes iraniennes défenseuses des droits de l'homme à échapper à la prison et à continuer.

Enfin, comme je l'ai appris à partir de mon expérience dans le Mouvement vert de 2009, il est vital que le monde ne nous perde pas de vue et qu'il ne nous oublie pas. Au début, le Mouvement vert était une manifestation très civilisée et calme de personnes croyant que le gouvernement avait triché lors des élections, mais la répression du IRGC a été brutale. Dès que le gouvernement a réagi violemment contre les manifestants, internet a été fermé et il n'y eu aucun moyen de communiquer avec l'étranger. À cause de ça le monde a vite commencé à nous oublier. De nos jours, avec ou sans Internet, les rapports continuent à affluer et nous sommes conscients qu'il y a tellement de problèmes dans le monde que les nôtres ne resteront pas dans les esprits des autres pays pendant bien longtemps.

Cependant, je crois que nous devrions, au moins, essayer de créer un mouvement de base solide et être prêts pour le moment où notre pays se trouvera dans une meilleure situation. Nous, le peuple iranien, devons faire très attention et ne pas perdre de vue les minuscules havres de liberté que nous pouvons trouver sous cette dictature.

MALI : UNE NOUVELLE LOI POUR PROTÉGER LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

En décembre, le Mali a pris une mesure positive lorsque le Parlement a **approuvé une loi** pour la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'homme. Elle a **été promulguée** par le président le mois suivant. Cette loi, initialement **adoptée** par le Conseil des ministres en janvier, était le fruit de plusieurs années de revendications de la société civile. La société civile a d'abord proposé une loi en 2010 et s'est réunie ensuite pour élaborer un

projet de loi et pour sensibiliser à la nécessité d'une telle protection. Cette loi protège le droit des défenseurs des droits de l'homme à collaborer avec des organismes internationaux et à recevoir des fonds. Elle reconnaît également leur domicile et leurs bureaux comme des espaces inviolables et prévoit des dispositions spéciales pour les femmes défenseuses des droits de l'homme et pour les défenseurs des droits de l'homme handicapés. Avec l'adoption de ce projet de loi, la société civile malienne peut être fière d'avoir contribué à faire de son pays le troisième état africain, après la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, à avoir pris des dispositions légales explicites pour la protection des défenseurs des droits de l'homme.

Cela ne signifie pas que les défis auxquels la société civile malienne est confrontée seront résolus du jour au lendemain ; il est clair que l'adoption de cette loi est un pas modeste mais significatif dans la sauvegarde des droits de la société civile. Pendant le mois suivant l'approbation de la loi par le Conseil des ministres, les problèmes existants ont été mis au jour lorsque le journaliste **Ammy Baba Cissé** a été kidnappé et détenu pendant plusieurs heures après avoir écrit un article sur un scandale impliquant un haut responsable politique. En juillet, le cyberactiviste **Madou Kanté** a été blessé par balle lors d'une tentative d'assassinat et d'autres militants ont été agressés et ont reçu des menaces de mort. D'autres exemples comme ceux-ci mettront la nouvelle loi à l'épreuve.

Mais les désirs de réforme et de transparence ainsi que la soif de justice se sont exprimés clairement en juin et juillet, lorsque des milliers de personnes se sont mobilisées dans la capitale, Bamako, sous le slogan « **Touche pas à ma constitution** », craignant une réforme constitutionnelle qui élargirait considérablement les pouvoirs du président. Ainsi, grâce au mouvement de contestation accueillant des groupes de la société civile, des mouvements sociaux et des syndicats, le gouvernement a dû reculer et a accepté le report du référendum. Une fois de plus, la société civile malienne a su démontrer son pouvoir et a prouvé qu'elle ne devait pas être négligée.

Dorénavant, au Mali et ailleurs, la société civile examinera de près comment la nouvelle loi est appliquée dans la pratique, poursuivra sa défense des défenseurs des droits de l'homme et encouragera les autres pays à tirer des leçons de l'expérience malienne.

LA SOCIÉTÉ CIVILE
MALIENNE PEUT
ÊTRE FIÈRE D'AVOIR
CONTRIBUÉ À FAIRE
DE SON PAYS LE
TROISIÈME ÉTAT
AFRICAIN, APRÈS
LA CÔTE D'IVOIRE
ET LE BURKINA
FASO, À AVOIR PRIS
DES DISPOSITIONS
LÉGALES
EXPLICITES POUR LA
PROTECTION DES
DÉFENSEURS DES
DROITS DE L'HOMME.





Oluseyi Babatunde Oyebisi du Réseau des ONG du Nigeria s'élève contre le projet de loi sur les ONG

Source: CIVICUS

NIGERIA : LA SOCIÉTÉ CIVILE SE MOBILISE CONTRE UNE NOUVELLE LOI RÉGRESSIVE

Au Nigeria, une nouvelle proposition de loi, l'**ONG Bill**, a suscité des inquiétudes au sein de la société civile. Ce projet de loi était fortement critiqué, entre autres par la Commission nationale des droits de l'homme du Nigeria, car il suppose une menace pour les libertés fondamentales et donne à l'État **des pouvoirs supplémentaires** pour contrôler l'inscription et les activités des OSC. Par ailleurs, il établirait une agence fédérale pour superviser, coordonner et surveiller les OSC. Au moment de la rédaction de ce rapport, le projet de loi se trouvait en suspens à l'Assemblée nationale et la société civile nigériane poursuivait sa mobilisation pour mettre en lumière les problèmes engendrés par le projet de loi et pour obtenir son retrait. En décembre, lors d'une audience publique, la société civile a rejeté le projet de loi de manière unanime.

Oluseyi Babatunde Oyebisi du *Nigeria Network of NGOs*, décrit les principales objections de la société civile contre le projet de loi ainsi que ses probables répercussions sur la société civile :

S'il est adopté, ce projet de loi impliquera une régression démocratique. Malgré les progrès significatifs réalisés dans la promotion de la démocratie et du développement de la société civile, les libertés d'association, de réunion et d'expression sont toujours restreintes au Nigeria, et ce projet de loi renforcera ces limitations.

S'il est adopté, ce projet de loi étendra de manière considérable les pouvoirs du gouvernement sur la société civile, au point de menacer

son existence même. Il rendrait obligatoire, pour toutes les OSC opérant au Nigeria, l'inscription auprès du gouvernement tous les deux ans et elles seraient tenues de communiquer des détails, tels que le lieu et la durée de leurs activités et des informations sur toutes leurs sources de financement. L'obligation de renouveler leur inscription alourdirait le fardeau administratif sur les OSC et leur inscription pourrait se voir retardée ou refusée, notamment pour les OSC critiques avec le gouvernement si celui-ci cherche à limiter leurs activités en représailles.

Cette proposition de loi prévoit la nécessité de l'approbation préalable du gouvernement pour la mise en œuvre des projets des OSC. Ceci implique que le gouvernement sera en mesure de décider arbitrairement s'il approuve ou rejette des projets en fonction de s'il considère qu'ils abordent des sujets sensibles ou inoffensifs. En outre, le texte proposé stipule que les OSC seront tenues de fournir des « informations supplémentaires » à la demande du Conseil lors de leur inscription, mais ne précise pas quelles seraient ces « informations supplémentaires ». Il pourrait s'agir éventuellement de n'importe quel type de document, y compris certains dont les OSC ne disposent pas au moment de leur inscription.

Enfin, ce projet de loi ne plafonne pas les frais d'inscription, mais laisse cela à la discrétion de la Commission. Les personnes enfreignant les dispositions de la loi encourront jusqu'à 18 mois de prison ou de très lourdes amendes, et celles reconnues coupables de telles violations se verront interdire la prise d'un poste dans une OSC pour une période de dix ans.

Si le projet de loi sur les ONG est adopté, les contributions de la société civile risquent de se réduire considérablement. Les dispositions restrictives de ce projet de loi confèrent aux autorités le pouvoir de décider quelles organisations peuvent s'inscrire et quels types d'activités elles peuvent mener. Ceci signifie que les groupes de défense des droits

de l'homme et les OSC critiques vis-à-vis du gouvernement seront facilement identifiables lorsqu'ils devront s'inscrire ou renouveler leur inscription. Sans aucun doute ces dispositions réduiront la capacité des OSC à assurer une fonction de surveillance, à demander des comptes au gouvernement et à faire respecter les droits de l'homme. Il est probable que ce projet de loi réduise la participation des citoyens dans le processus démocratique, limitant ainsi la contribution de la société civile aux ODD et étouffant la voix de ceux qui se prononcent contre la corruption.

Comme on pouvait s'y attendre, la société civile a riposté. En novembre, un groupe de 23 OSC travaillant ensemble sous la bannière de la **Human Rights Agenda Network**, a entrepris **une action en justice** demandant que le projet de loi soit déclaré illégal et inconstitutionnel.

La société civile a également mené des recherches, conduit des analyses, fait du lobbying et organisé des manifestations publiques, comme le rapporte Oluseyi :

Nous avons revendiqué avec d'autres OSC le retrait du projet de loi et avons organisé et participé à des réunions pour nous mettre d'accord sur une position commune. De même, nous avons décidé des actions collectives à entreprendre. Nous avons porté nos exigences devant les dirigeants de l'Assemblée nationale et du Comité parlementaire sur les OSC. Nous avons mené une analyse approfondie du projet de loi et de ses implications pour la société civile et avons échangé des informations avec le promoteur du projet de loi et avec le Comité parlementaire sur les OSC. Nous avons conjointement organisé des marches pacifiques à Abuja et à Lagos, et nous avons sollicité du gouvernement de l'état de Lagos qu'il demande à l'Assemblée nationale le rejet du projet de loi.

Par le biais de notre conférence annuelle nous avons créé une plateforme pour dialoguer avec les régulateurs du pays dans le but de

renforcer les lois existantes. Nous avons examiné la Companies and Allied Matters Act (CAMA, par ses sigles en anglais) – loi régissant l'inscription des OSC au Nigeria – et avons fait des recommandations à la Commission des affaires et au Comité technique du Sénat sur l'examen de la CAMA. Nous continuons à mobiliser la société civile contre ce projet de loi au moyen des médias grand public et des réseaux sociaux.

Une audience publique a été prévue à la hâte par les autorités nigérianes pour les quatorze et quinze décembres afin de recueillir les retours des OSC sur le projet de loi. Malgré le court délai, plus de 180 OSC ont participé et environ 30 mémorandums ont été soumis et adoptés. Alors que les audiences se déroulaient à l'Assemblée nationale, des centaines de personnes ont manifesté à l'extérieur portant des t-shirts et brandissant des bannières avec le slogan #NoToNGOBill (Non au projet de loi ONG, en français).

Aucun des participants n'a soutenu le projet de loi et toutes les organisations représentées l'ont rejetée explicitement. Le Comité parlementaire devrait bientôt présenter un rapport sur l'audience publique. Nous espérons qu'il empêchera le vote de la loi.

ARGENTINE : LA SOCIÉTÉ CIVILE EXCLUE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Décembre a montré combien la remise en cause de l'espace de la société civile au niveau national peut atteindre l'international. Une réunion de l'OMC s'est tenue à Buenos Aires, mais de nombreux représentants de la société

civile prévoyant d'assister et de participer aux revendications pendant la réunion se sont vu retirer leur accréditation quelques jours avant la réunion. Cette interdiction, imposée par le gouvernement argentin, a touché 65 activistes de 20 groupes différents en provenance de plusieurs pays, dont la Belgique, le Brésil, le Chili, la Finlande et l'Indonésie. La plupart des personnes concernées appartenaient au réseau international *Our World Is Not for Sale* pour la promotion de la durabilité, de la justice sociale et d'un système commercial multilatéral démocratique.

C'était un mouvement sans précédent : des restrictions d'une telle ampleur n'avaient jamais été appliquées lors des précédentes réunions de l'OMC. Tout en sapant la crédibilité des processus de l'OMC, ces interdictions ont envoyé des signaux inquiétants concernant la tolérance du gouvernement argentin à l'égard des voix dissidentes, tant au niveau national qu'en amont de la réunion du G20 que le pays accueillera en 2018. Cela a forcé la société civile à se poser des questions plus approfondies sur sa capacité à accéder aux processus internationaux et à être considérée comme un partenaire digne d'être écouté d'égal à égal.

Gastón Chillier du **Centre d'études juridiques et sociales (CELS, par ses sigles en espagnol)**, une OSC argentine, décrit le déroulement des événements :

*Soixante-cinq personnes, dont les organisations avaient été accréditées pour participer à la Conférence ministérielle de l'OMC, ont reçu des courriers électroniques de celle-ci leur indiquant que les autorités argentines responsables de la sécurité avaient rejeté leurs accréditations « pour des raisons indéterminées ». Malgré cela, certaines de ces personnes ont décidé de se rendre quand même dans le pays pour participer à d'autres activités. Beaucoup d'entre eux ont été retenus pendant des heures à l'aéroport international d'Ezeiza avant d'être autorisés à entrer dans le pays. La journaliste britannique-équatorienne **Sally Burch**, qui devait participer à la conférence ministérielle en tant qu'experte dans la régulation d'internet, et **Petter***

Titland, militant norvégien d'ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) se sont vus refuser l'entrée et ont été expulsés.

*Le ministère des Affaires étrangères a publié un communiqué de presse **expliquant** que leurs accréditations leur avaient été retirées parce que ces personnes ou leurs organisations « avaient lancé des appels explicites pour la tenue de manifestations violentes via les réseaux sociaux, exprimant ainsi leur intention de générer de la peur et du chaos ». Il est devenu clair que le gouvernement avait recueilli des renseignements, très probablement à partir de l'affiliation de ces personnes ou de leurs opinions politiques, ce que la loi argentine interdit explicitement.*

La société civile argentine a réagi rapidement en offrant son soutien aux personnes touchées par les interdictions et en contestant la décision du gouvernement. Gastón raconte comment la société civile a affronté le gouvernement et comment elle a remporté un succès partiel :

Les OSC argentines, et mon organisation en particulier, ont travaillé pour défendre le droit à la participation et à la liberté de mouvement des militants inclus dans les listes noires, et pour assurer leur entrée en Argentine. Nous avons rassemblé et partagé des informations au niveau local et avec leurs organisations. Nous avons également alerté les ambassades et la justice sur la détention de ces personnes à l'aéroport. Nous avons pris des mesures juridiques et administratives.

Le CELS a déposé des requêtes d'habeas data (demande d'information publique) et d'habeas corpus collectives, tout en traitant également les cas de Burch et Titland, et a fourni des conseils et du soutien à d'autres personnes directement concernées. En outre, nous avons aidé à faire passer le message aux journalistes, via les réseaux sociaux, des interviews et des communiqués de presse.

*À l'aide de **requêtes judiciaires et administratives**, nous avons demandé au gouvernement de préciser les restrictions de sécurité établies pour la participation aux réunions de l'OMC et d'expliquer les liens entre ces dispositions et l'interdiction ou la restriction d'entrée aux activistes dans le pays.*

Lors d'une audience sur la requête collective d'habeas corpus, le gouvernement a présenté une liste avec les noms des 65 personnes dont les accréditations avaient été rejetées, mais a insisté sur le fait que cela n'empêchait pas leur entrée dans le territoire et n'avait eu aucune incidence sur les expulsions de Burch et de Titland. Il a toutefois reconnu que le ministère des Affaires étrangères avait transmis cette liste au Bureau national des migrations en tant qu'alerte. Les noms de Burch et de Titland figuraient sur cette liste.

SOIXANTE-CINQ PERSONNES, DONT LES ORGANISATIONS AVAIENT ÉTÉ ACCRÉDITÉES POUR PARTICIPER À LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'OMC, ONT REÇU DES COURRIERS ÉLECTRONIQUES DE CELLE-CI LEUR INDIQUANT QUE LES AUTORITÉS ARGENTINES RESPONSABLES DE LA SÉCURITÉ AVAIENT REJETÉ LEURS ACCRÉDITATIONS « POUR DES RAISONS INDÉTERMINÉES ».



En réponse à nos autres pétitions, le ministère des Affaires étrangères a déclaré ne pas pouvoir fournir de précisions sur les informations rassemblées sur les 65 personnes ni sur la manière dont elles avaient été recueillies et a transmis nos demandes au ministère de la Sécurité de la nation et à l'Agence fédérale des renseignements. Nous attendons toujours leur réponse.

Grâce aux pressions judiciaire, diplomatique et médiatique de la société civile, le gouvernement argentin a été obligé à faire marche arrière dans certains cas. Après l'expulsion de Burch et de Titland, personne d'autre n'a été interdit d'entrée dans le pays. De même, le dix décembre, le gouvernement argentin a annoncé qu'il remettrait leur accréditation à une poignée de personnes figurant sur la liste, entre autres, Titland, qui est finalement retourné en Argentine et a pu participer à la conférence.

Cependant, beaucoup de personnes et d'OSC sont restées sans accréditation, comme l'OSC argentine Fundación Grupo Efecto Positivo, l'OSC chilienne Derechos Digitales et l'OSC britannique Global Justice Now. Parmi les militants figurant sur la liste, certains nous ont dit qu'ils se sont abstenus de voyager en Argentine par crainte et d'autres qu'ils se sont fait refuser leurs visas. Certains d'entre eux craignent que ces rejets et ces signalements restent dans leurs dossiers de migration.

Considérant ce que ces développements pourraient signifier sur la capacité de la société civile à participer aux processus internationaux, Gastón suggère la nécessité d'un suivi et d'actions contre les restrictions de l'espace civique au niveau international :

La décision du gouvernement argentin a provoqué des tensions avec l'OMC ainsi qu'avec d'autres gouvernements, notamment le gouvernement norvégien. Indépendamment des résultats de ces

réunions, ces événements ont sans aucun doute eu des répercussions sur la légitimité des pourparlers.

C'était la première fois que les activistes étaient mis à l'écart à cette échelle et cela a créé un précédent très négatif pour la participation de la société civile. Les actions du gouvernement argentin ont envoyé un message terrifiant à l'égard de l'engagement du pays pour la participation de la société civile. C'est une nouvelle dimension dans la fermeture de l'espace civique qui devrait être analysée dans les discussions internationales et devrait alerter la société civile mondiale afin de s'assurer que les autres gouvernements ne transforment pas ce précédent en une pratique courante.

ONU : LES COUPES DANS LE FINANCEMENT SOULIGNENT LE DÉCLIN DU RESPECT DU MULTILATÉRALISME

De **sérieuses coupes** dans le budget de l'ONU se sont produites pendant le mois de décembre. Elles ont suscité des inquiétudes chez de nombreux acteurs de la société civile se tournant vers le système des Nations unies afin d'établir, de maintenir et de surveiller le respect des engagements en matière de droits de l'homme à un moment où l'espace civique est attaqué dans de nombreux pays. Ces coupes ont également mis en cause le respect et la mise en œuvre adéquate des ODD et de l'Accord de Paris. Elles constituent également un signe inquiétant du détachement croissant de nombreux états à l'égard du multilatéralisme.

Le budget de fonctionnement des Nations unies, **approuvé** par l'Assemblée générale des Nations unies en décembre, est de 5% inférieur à celui qui avait été approuvé pour 2016 et 2017, et 193 millions de dollars en dessous de la somme demandée par son Secrétaire général. Cela signifie qu'en période de besoins croissants, l'ONU rétrécit, car les coupes budgétaires se traduiront par une réduction du personnel de ses organes dans l'avenir. Les coupes auront un impact direct sur la capacité de l'ONU à faire respecter les normes en matière de droits de l'homme : selon l'ISHR, **la moitié** seulement des nouvelles positions jugées essentielles par le Secrétaire général des Nations unies pour faire respecter les engagements des organes conventionnels ont été approuvées. L'approbation de cinq des onze postes demandés dans le domaine des droits de l'homme a été un compromis qui avait permis au moins d'éviter le pire scénario, celui proposé par le gouvernement chinois, à savoir le non financement de ces postes. Le financement d'un audit du travail de l'ONU dans le soutien des défenseurs des droits de l'homme n'a également été approuvé qu'à moitié.

Bien que les chiffres puissent paraître importants, le budget d'environ 5,4 milliards de dollars américains dédié au fonctionnement des Nations unies pour deux ans est infime comparé, par exemple, au budget annuel de **85,2 milliards de dollars** de la ville de New York ou même au budget annuel de la mairie de Londres, d'environ **21,4 milliards de dollars**. On demande à l'ONU de résoudre des problèmes mondiaux complexes, mais avec un budget insuffisant pour son fonctionnement correct.

L'ONU dispose certes d'un budget à part pour ses opérations de maintien de la paix, mais la situation est similaire. Un budget d'environ **7,3 milliards** de dollars américains a été approuvé en juin, mais ce montant reste faible compte tenu des besoins croissants pour le maintien de la paix face au caractère complexe et enraciné des conflits dans le monde aujourd'hui. On estime que le budget annuel des opérations de maintien de la paix équivaut à un vingtième des dépenses militaires mondiales, ce qui laisse planer le doute concernant l'attachement à la paix, plutôt qu'aux conflits, de nos dirigeants. Le budget de juin représentait également une réduction.

L'administration Trump est une des principales sources de pression sur les budgets de l'ONU. Ainsi, elle cherche à réduire ses contributions financières dans le cadre de l'affirmation de ses propres intérêts immédiats et de ses attaques contre les espaces internationaux pouvant être utilisés pour la surveiller et la critiquer. Après l'accord budgétaire de décembre, et suite à **sa colère** contre ceux qui s'opposent à la reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël, le gouvernement américain **s'est vanté** d'avoir réduit de 285 millions de dollars sa contribution au budget des Nations unies et a promis de la réduire davantage à l'avenir afin de sauvegarder ses intérêts. La pression pour abaisser le budget des opérations de maintien de la paix vient aussi de la détermination du gouvernement américain à diminuer ses contributions. En

AVEC LE DÉCLIN DE SES PRINCIPALES SOURCES DE FINANCEMENT, LE RISQUE EST QUE L'ORGANISATION DÉPEND D'AVANTAGE DU FINANCEMENT VOLONTAIRE, LEQUEL PROVIENT SOUVENT DE GRANDES ENTREPRISES, EXACÉRANT AINSI UNE TENDANCE DÉJÀ CLAIREMENT VISIBLE.

juin, les États-Unis ont réduit de 600 millions de dollars leurs engagements pour le maintien de la paix, après avoir proposé **initialement** une réduction d'environ 1 milliard de dollars. Ces gestes ne correspondent guère à leur statut de pays hôte du siège de l'ONU, ni à leur rôle central au sein du Conseil de sécurité de l'ONU. Le danger existe que les responsables de l'ONU s'autocensurent et fassent preuve d'une prudence excessive pour essayer d'empêcher l'administration américaine de réduire encore plus ses contributions.

Avec le déclin de ses principales sources de financement, le risque est que l'organisation dépende davantage du financement volontaire, lequel provient souvent de grandes entreprises, exacerbant ainsi une tendance déjà clairement visible. La société civile craint que les projets financés par des contributions volontaires soient moins transparents et plus favorables aux entreprises que ceux financés par les contributions des états. **Thea Gelbspan** du **Réseau-DESC** (voir septembre) explique comment le financement insuffisant des états est un facteur clé dans la création de partenariats avec le secteur privé :

La Charte des Nations unies établit que ses états membres sont fiscalement responsables des dépenses découlant des activités de l'organisation. Cependant, comme de nombreux états membres des Nations unies ne s'acquittent pas de leurs cotisations ni du financement global des activités prioritaires convenues, un écart préoccupant est apparu et le secteur privé cherche maintenant à le combler. De même, face à une crise substantielle dans le financement public du développement nous avons assisté à l'adoption généralisée de partenariats public-privé dans l'ensemble du système des Nations unies ; modèle marqué par une absence notable d'évaluations.

Barbara Adams, du **Global Policy Forum**, décrit également la dépendance croissante des Nations unies vis-à-vis du financement volontaire et les risques que cela comporte :

*Le financement de l'ONU et de ses missions par les états membres est inadéquat en quantité et qualité ; cela a ouvert la porte à d'autres modes de financement, notamment par l'intermédiaire de philanthropes et de grandes entreprises. Les ressources de base se sont effondrées : en 1997 elles représentaient près de la moitié du total et, aujourd'hui, elles n'en constituent même pas un quart. Selon **un rapport** de décembre du Secrétaire général des Nations unies, 91% de toutes les activités du système de développement des Nations unies de 2015 ont été financées via des ressources alternatives ou par des contributions spécifiques. Un **rapport** que nous avons publié en 2015 montre que, entre 1999 et 2014, le total des ressources non officielles destinées aux activités des Nations unies a augmenté de 182% en termes réels, tandis que les ressources de base n'ont progressé que de 14%. Une grande partie de cette augmentation a été canalisée par un nombre croissant de fonds d'affectation spéciale de l'ONU.*

*L'utilisation croissante des fonds fiduciaires – dont les contributions ont bondi de 300% au cours de la décennie précédente – permet aux gouvernements donateurs et aux entreprises d'orienter les choix de financement des Nations unies en marge du processus politique caractérisé par la consigne « un pays, un vote ». Cela représente **un changement substantiel dans l'architecture du financement** du système de développement des Nations unies.*

Au niveau mondial, l'adoption de partenariats avec le secteur privé comporte un certain nombre de risques et d'effets secondaires qui n'ont pas été analysés en profondeur en ce qui concerne leur compatibilité avec les missions des Nations unies. D'ailleurs, ces financements extrabudgétaires soustraient les partenariats mondiaux aux examens réguliers et aux études d'impact.

Barbara considère les changements nécessaires pour relever ces défis, entre autres, les relations avec la société civile :

Il faut travailler davantage pour la reconnaissance de l'expertise et de l'expérience de la société civile, et de sa contribution à l'enrichissement du dialogue dans la prise de décisions politiques ainsi que dans les stratégies de mise en œuvre et de suivi. Il est essentiel de différencier les parties prenantes non étatiques, plutôt que de les regrouper en tant que partenaires, et de reconnaître la singularité de leurs missions et de leurs engagements à l'égard de l'intérêt général.

Il est important que la société civile entreprenne un suivi et se mobilise pour empêcher les activités, les pratiques et les nominations au sein du système des Nations unies pouvant saper les missions fondées sur les valeurs de l'organisation ou aller à l'encontre des objectifs du Programme 2030.

Rares sont ceux qui dans la société civile estiment qu'il n'y a pas d'améliorations à apporter à la bureaucratie de l'ONU et à son efficacité institutionnelle. En effet, la société civile travaille activement pour créer l'espace politique nécessaire pour une réforme majeure des Nations unies. Pour preuve, la campagne **UN2020** qui vise à faire du 75ème anniversaire de l'ONU une opportunité pour poursuivre un calendrier de réformes englobant des points clés : l'établissement d'un espace pour les représentants de la société civile et d'autres représentants dans la prise de décision des Nations unies ; la création d'une approche commune afin d'assurer la paix et la sécurité ; et la réforme du système de financement. À présent, la campagne UN2020 **appelle au soutien de la société civile.**

Or, peu de membres de la société civile estiment que l'attaque actuelle contre le financement de l'ONU est motivée par le souci d'améliorer l'efficacité ou dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources. La pression exercée sur le financement des Nations unies provient surtout des états du nord, notamment des États-Unis mais aussi des membres de l'UE, bien que le fardeau financier que représentent les contributions aux Nations unies soit plus important pour les états du Sud (en proportion de leur RNB) ; ceci suggère que les pressions

sur le financement obéissent plus à des motivations politiques qu'à des raisons financières. Un programme de réforme stratégique visant à rendre les Nations unies aptes à fonctionner dans un monde en mutation – ce que de nombreux états, ainsi que la société civile, disent souhaiter – ne peut pas être poursuivi par une ONU sous-financée.

En d'autres termes, si les états considéraient le multilatéralisme comme une priorité importante et prenaient les Nations unies au sérieux, ils la financeraient de manière adéquate et s'engageraient de manière constructive dans les discussions sur sa réforme. Mais si les états considéraient le multilatéralisme comme une nuisance et l'ONU comme une institution encombrante et intrusive, ils agiraient comme ils le font maintenant et la priveraient de ressources.

En réponse, la société civile doit trouver de nouvelles façons de défendre l'ONU, dans le cadre plus vaste de la construction d'un récit alternatif dont nous avons besoin de toute urgence, afin de contrer l'affirmation croissante des nationalismes qui se produit actuellement, le renforcement des murs et des frontières, et le rejet du multilatéralisme. La société civile doit se rapprocher des gouvernements démocratiques qui partagent son indignation face à ce que des états puissants, comme les États-Unis, font aux institutions des Nations unies, et les encourager à s'investir plus pour combler le vide laissé par le retrait des États-Unis. Cependant, la société civile ne doit pas défendre une ONU immuable. Les progrès nécessaires pour que les institutions des Nations unies soient davantage centrées sur les personnes doivent faire partie d'une vision commune pour la survie et pour l'épanouissement de l'organisation.